

Laval théologique et philosophique



MARLÉ, René, *Le projet de théologie pratique*

René-Michel Roberge

Volume 37, Number 1, 1981

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/705834ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/705834ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Roberge, R.-M. (1981). Review of [MARLÉ, René, *Le projet de théologie pratique*]. *Laval théologique et philosophique*, 37(1), 96–97.
<https://doi.org/10.7202/705834ar>

trouvais là à partager l'inconfortable position d'une théologie pratiquée par des clercs dans le cadre de mandats canoniques reçus de l'organisation ecclésiale. L'émergence d'une parole théologique au féminin, favorisée par une plus large accession des femmes à l'exercice du métier de théologien dans des institutions pas toujours canoniques pourrait sans doute contribuer à remplir les silences et à accentuer les demi-tons consécutifs à cette position inconfortable de la théologie élaborée dans des cadres plus officiels. Les discours sur Dieu et sur l'homme dans l'Église catholique romaine s'en trouveraient probablement enrichis d'autant.

L'autre texte qui a retenu mon attention dans cette dernière section est celui de Marie-France James. Il vient après une réaction de Reinhard Pummer publiée quelques pages auparavant dans la même partie du livre et qui souligne à bon droit l'apport que pourrait fournir l'étude comparative des religions dans l'approfondissement des sujets considérés au colloque. Marie-France James recourt à cette méthode dans son article: « Perspective biblique, condition féminine et androgynie ». Au terme d'une comparaison établie entre la spécificité biblique et celle des religions cosmiques, elle en arrive à dégager un certain nombre de fondements et de conséquences « au plan du statut ontologique et de la condition existentielle de la femme » (p. 212). Même si la notion de complémentarité homme-femme qu'elle utilise dans la suite de son article m'apparaît inadéquate et dépassée, l'identification de la femme à l'immanence et à l'idolâtrie qu'elle présente comme une vue de la religion biblique contrastant avec l'idée et le culte de la déesse-mère propre aux religions cosmiques m'apparaît de nature à susciter la réflexion et à suggérer des modifications de représentations et de comportements. Il y a là sans doute une piste à explorer.

Nous voici parvenus à la fin des exposés du livre *La femme et la religion au Canada français*. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'ajouter d'autres commentaires pour convaincre de l'importance de ce volume quiconque désire aborder ce sujet ou même en approfondir une de ses dimensions sans perdre de vue l'ensemble. Que le lecteur ou la lectrice ouvrent maintenant l'ouvrage : ils pourront constater par eux-mêmes la justesse de cette affirmation.

Jean-Paul ROULEAU

René MARLÉ, *Le projet de théologie pratique* (Le Point théologique, no 32). Paris, Beauchesne, 1979, (13.5 × 21.5 cm), 132 pages.

L'auteur, un spécialiste respecté en matière de théologie contemporaine, nous présente cette fois le « projet de théologie pratique » qui est en train de s'affirmer aujourd'hui.

René Marlé commence par poser le problème de la théologie actuelle à la recherche de son identité. Autrefois « reine des sciences », « la théologie semble bien aujourd'hui être devenue la plus incertaine, la plus timide, sinon la plus honteuse » (p. 9) des sciences.

Après quelques relectures, en survol, de l'histoire de la théologie (de son statut, de son concept et de son conditionnement historique), l'auteur aborde plus directement son propos en nous parlant des premiers développements du concept de théologie pratique. Même si la théologie a toujours été liée à un engagement dans la communauté chrétienne, l'expression « *theologia practica* » n'apparaît timidement qu'à la fin du Moyen Âge dans le contexte d'une théologie de la pénitence privée. Saint Thomas (Ia IIae q. 1 art. 4) regarde la théologie comme étant plutôt une science spéculative. Au contraire, Luther, trois siècles plus tard, regardera la théologie comme une science pratique. La spéculation est pour lui une recherche trop humaine de Dieu. Il faut cependant dire que la théologie spéculative de son époque a quelque chose d'arrogant pour la foi, avec ses subtilités sans fin. Il faut attendre Schleiermacher, au début du 19^e siècle, pour voir apparaître un véritable programme de théologie pratique. Il veut redonner à la théologie sa véritable place à l'Université. Il fait de la théologie une « science positive » comme le droit et la médecine (Schelling), ordonnée à une tâche pratique : la conduite de l'Église.

La recherche actuelle d'une théologie pratique se situe cependant sur un tout autre horizon culturel que celui de la philosophie idéaliste avec sa subjectivité pratique. « Notre époque ne se reconnaît plus dans cette philosophie édifiée tout entière sur la réflexion, et qui ne passe ni par l'épreuve des choses ni par celle du corps. La culture qui est la sienne est à base de connaissances positives et de technique. Et pour elle la pratique, qui joue un rôle encore plus important que dans la période précédente, revêt une signification et une fonction nouvelles. Elle n'est plus le mouvement d'une subjectivité attachée à ses seules opérations immanentes. Elle définit une manière de mordre

sur la réalité objective. Aussi bien le concept de pratique, dans son acception contemporaine, ne peut justement se comprendre qu'à l'intérieur du couple qu'il compose avec celui de théorie » (pp. 77-78). En somme, c'est la pratique intégrée au processus de connaissance, la pratique devenue laboratoire du progrès des connaissances. Dans ce contexte, la tâche de la théologie pratique serait d'articuler une « monstration de la réalité spécifique de la foi sur les différentes opérations de la rationalité contemporaine, en fonction des résistances que cette réalité ne cesse d'offrir à sa saisie, en même temps que des possibilités qu'elle ouvre » (p. 86). Après avoir présenté quelques contributions modernes à la question du rapport entre théorie et pratique en théologie (Greinacher, Lehmann, Heinrichs, Ebeling), l'auteur termine par une revue de prises de positions significatives en faveur de la théologie pratique chez quelques dogmaticiens (Rahner, Pannenberg, Moltmann et Gisel) et chez quelques représentants de la théologie pratique (Casalis, Otto, Defois et Audinet).

L'ouvrage est bien documenté en ce qui concerne la théologie européenne. Il reste une vue partielle du sujet pour autant qu'il ignore les théologies d'Amérique latine, d'Amérique du Nord et d'Afrique.

R.-Michel ROBERGE

EN COLLABORATION, **Les Chrétiens devant le fait Juif, Jalons historiques**, Coll. Le Point Théologique 33, Beauchesne, Paris, 1979, 174 pages (13 x 21 cm).

Malgré leur brièveté, les neuf études de cet ouvrage, qui couvrent chacune une vingtaine de pages au plus, témoignent de la maîtrise de leurs Auteurs, tous spécialistes en Histoire religieuse. La variété des sujets abordés en soutient l'intérêt jusqu'à la fin.

MARC AMEIL prend occasion d'un volume de S.G.F. Brandon, *Jesus and the Zealots*, publié en français chez Fayard, en 1975, sous le titre *Jésus et les Zélotes*, pour rejeter bien des points de la thèse de Brandon et souligner divers aspects du mouvement insurrectionnel Juif du 1^{er} siècle de notre ère. Cela éclaire les prises de position que l'on pourrait appeler néo-zélotiques de ceux qui prétendent s'appuyer sur l'évangile pour défendre certaines idéologies. « Aujourd'hui des Chrétiens cherchent dans l'évangile des principes d'action

politique, ou des justifications pour leurs options politiques, mais c'est là une voie d'impasse. Ce n'est pas la lecture des évangiles qui leur fournira une quelconque solution ; certes ils ne peuvent que lire le message chrétien au travers de leurs problèmes actuels » (p. 22).

MIREILLE HADAS LABEL, pour sa part, se demande en étudiant « *le prosélytisme juif dans les premiers siècles de l'ère chrétienne* » si le peuple juif, à la suite des épreuves subies de 70 à 135 conservait encore ses visées missionnaires. « Il paraît que la volonté de prosélytisme de la part des juifs ne s'est pas éteinte après 135... C'est incontestablement de l'extérieur et non de l'intérieur que vient l'arrêt du prosélytisme juif » (p. 33).

Le statut légal des « *Juifs dans le code Théodosien* », promulgué en 438 et qui regroupait les lois de l'Empire de 312 à 437, fait l'objet de l'exposé de CHANTAL VOGLER. Depuis Jules César, les Juifs avaient toujours joui d'un statut spécial dans l'Empire et, à moins d'une mention spéciale, aucune loi religieuse ne pouvait s'appliquer à eux. De Constantin à Théodose, ils bénéficièrent d'une législation de faveur. Les privilèges accordés au clergé chrétien l'étaient pareillement au clergé juif. Mais les choses se gâtèrent et leur situation devint de plus en plus inconfortable. On interdit le prosélytisme sous toutes ses formes. Les Juifs deviennent des citoyens de seconde zone. S'il n'y a pas de persécution des personnes, les pressions s'exercent. Les synagogues sont incendiées et on ne permet pas de les rebâtir. En annexe à son travail, l'Auteur donne les textes légaux, au nombre imposant de 37, concernant les Juifs dans le Code théodosien.

ANDRÉ PAUL s'interroge sur l'histoire de la Bible. Les quelque vingt pages qu'il consacre à des « *Prolégomènes à une histoire biblique pour un concept de vulgate* » sont d'une remarquable densité. « Les analyses proposées dans cette étude démontrent la nécessité, pour tout acte de lecture, d'un Canon d'écritures qui ne peut se manifester et s'affirmer que sous la forme d'une vulgate. S'il n'y a de Bible que vulgate, il n'y a donc pas d'église sans vulgate ni de vulgate sans église : cette affirmation peut se vérifier, depuis les débuts de l'histoire biblique, dans le judaïsme du second siècle av. J.C. et jusqu'à nos jours, avec la restauration biblique récemment opérée dans l'église romaine. Or, si faire l'histoire biblique c'est établir et formuler l'ensemble des relations entre églises et vulgates, c'est aussi et d'abord décrire une succession de cassures où, chaque fois, les